
	FICHE PROGRAMME	
	ENGINS DE CHANTIER FORMATION/CACES® (Au sens de la R482)	
	P1/4	

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de conduire et d'utiliser, en sécurité, les engins de chantier suivant la réglementation en vigueur (Recommandation R482)
Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le testeur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer le CACES® de la catégorie correspondante, selon réussite aux épreuves théorique et pratique.

Rappel : « *Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art.R.4323.55 du code du travail) et doit être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur (art.R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 02 décembre 1998* ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- Connaître la technologie et la stabilité des engins de chantier
- Exploiter les engins de chantier.
- Connaître et appliquer les règles de circulation applicables aux engins de chantier.
- Conduire et utiliser, en sécurité, un engin de chantier.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à devoir conduire et utiliser des engins de chantier pour effectuer ses travaux.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS



- Comprendre la langue française.
- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondante.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs et testeurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine.
Les tests sont effectués par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

	FICHE PROGRAMME	 <small>WWW.QUALICERT.FR</small>
	ENGINS DE CHANTIER FORMATION/CACES® (Au sens de la R482)	
	P2/4	

CONTENU PÉDAGOGIQUE

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- **Les enjeux de la prévention.**
- **La prévention des risques :**
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte.
- **Connaissances générales :**
 - Rôles et responsabilités des différents acteurs (conducteur, chef de manœuvre, signaleur...).
 - Dispositifs CACES® (rôle de l'Assurance maladie, recommandation...).
- **Technologie des engins de chantier :**
 - Terminologie.
 - Caractéristiques générales.
 - Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
 - Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.
 - Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS.
 - Equipements interchangeable disponibles pour les différentes familles d'engin de chantier, leurs utilisations possibles.
- **Les principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES® :**
 - Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier.
 - Catégories de CACES® R482 correspondantes.
- **Règles de circulation applicable aux engins de chantier :**
 - Identification et signification des panneaux, des principaux signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité et des marquages horizontaux sur les voies de circulation.
 - Circulation sur chantier (consignes, règles applicables au dépassement d'autres véhicules, distances de sécurité, circulation en charge).
 - Circulation sur la voie publique (modalité de circulation, réglementation relative à la détention du permis de conduire, équipements requis pour la circulation sur la voie publique des engins sur pneumatiques non immatriculés, règles aux changements de direction au dépassement d'autres véhicules, aux franchissements d'intersections, interdictions de stationnement).
- **Risques liés à l'utilisation des engins de chantier :**
 - Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, origines et moyens de prévention associés.
 - Principaux risques liés à la conduite/aux dépassements de l'engin- origines et moyens de prévention associés.

- **Exploitation des engins de chantier :**
 - Fonction de la ceinture de sécurité.
 - Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège.
 - Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliquer et justifier les applications autorisées.
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance.
 - Justification du port des EPI en fonctions des risques liés à l'opération à réaliser.
 - Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur.
 - Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposé sur l'engin.
 - Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage des engins de chantier.
 - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives.
 - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.
- **Vérifications d'usage des engins de chantier :**
 - Justification de l'utilités des vérifications et opérations de maintenance de 1^{er} niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique des tâches.
 - Principales anomalies concernant le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les organes de roulement, le châssis, la charpente...

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- **Prise de poste et vérification.**
 - Utilisation des notices d'instructions et rapports de vérification périodique.
 - Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique.
 - Contrôle de la propreté de l'espace cabine.
 - Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié.
 - Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite.
 - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
 - Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord.
 - Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers.
 - Localisation de l'issue de secours et condition de sa mise en œuvre.
 - Présence d'un extincteur en cabine.

▪ Conduite et manœuvre.

- Monter et descendre, en sécurité, de l'engin et connaître la règle des 03 appuis.
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant).
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer.
- Identifier, dans la zone d'évolution les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin et choisir un parcours adapté.
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité.
- Réaliser les opérations de bases suivantes selon les engins (charger une unité de transport, effectuer une opération de déblai/remblai avec mise en stock, vider la benne en sécurité, réaliser une tranchée, effectuer le réglage d'une plateforme ou d'une pite, effectuer le compactage d'une plateforme ou d'une piste, réaliser un forage approcher un talus, lever à l'aide d'élingues une charge simple ou complexe, manutentionner, au moyen de bras, de fourche, une charge longue ou volumineuse.

▪ Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques.
- Positionner les équipements en sécurité.
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner.
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretiens courants.

▪ Conduite au moyen d'un télécommande (en option).

- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande.
- Vérifier les équipements de transmission
- Savoir utiliser les commandes appropriées quelle que soit la position de l'engin.
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant dans la zone de risques.
- Savoir exécuter, en sécurité et avec souplesse, tous les mouvements que peut effectuer l'engin de chantier : déplacements, mise en œuvre des équipements...
- Chargement/déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories).
- Vérifier l'adéquation du porte-engins au matériel à charger.
- S'assurer que le porte-engins est sur une surface plane et stabilisée, et procéder aux vérifications nécessaires relatives au porte-engins et à son environnement.
- Effectuer le changement de l'engin en sécurité.
- Vérifier la hauteur de l'engin et de l'attelage.
- Identifier les points d'arrimage sur l'engin, indiquer dans quel document se trouvent les indications relatives à la méthode d'arrimage de l'engin et les consulter.
- Effectuer le décharment de l'engin.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques lors de la journée de tests CACES®.

- Evaluation sommatives des acquis pratiques lors de la journée de tests CACES®.

Délivrance, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique CACES® R482, du CACES® de la catégorie correspondante.

L'obtention aux épreuves théorique et pratiques nécessitent une note de 70/100 à chacune des épreuves, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluations du barème concerné.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique



- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et conforme à l'utilisation, la conduite et le passage des tests CACES® engins de chantier (au sens de la R482).

- Mise à disposition des engins de chantier de la catégorie correspondante avec documents à jour (VGP, carnet de maintenance...).
- EPI.

	FICHE PROGRAMME ENGINS DE CHANTIER FORMATION/CACES® (Au sens de la R482)	 <small>WWW.QUALICERT.FR</small>
	P4/4	

DURÉE

La durée de la formation sera adaptée à l'expérience du stagiaire, à la complexité des engins et au nombre de catégorie à passer.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandation, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Matériels de signalisation...
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation et test CACES® théorique en entreprise ou sur chantier.
- Formation et test CACES® pratique en entreprise ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).